

Q. Elle doit être humble, sincère et entière.

D. En quoi consiste l'humilité de la Confession ?

R. Elle consiste à déclarer ses péchés avec une grande confusion d'avoir offensé Dieu.

D. En quoi consiste la sincérité de la Confession ?

R. A déclarer ses péchés simplement, tels qu'on les connoît, sans exagération ni excuse.

D. En quoi consiste l'intégrité de la Confession ?

R. Elle consiste à déclarer tous les péchés mortels que l'on a commis, autant qu'on peut s'en souvenir après un sérieux examen.

D. Faut-il aussi déclarer le nombre de fois que l'on a commis chaque péché ?

R. Oui.

D. Ne seroit-ce pas assez de dire ; j'ai commis ce péché souvent, quelquefois, plusieurs fois, &c. ?

R. Non : cette sorte de confession ne seroit pas entière.